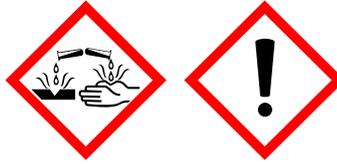


	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004
Acide salicylique		SP-T-N-(ORG.)

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 105 169
Nom commercial : Acide salicylique.
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Xn; R22
Xi; R37/38-41

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 2

Date : 8 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- **Intervention** : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acide salicylique	100 env. %	69-72-7	200-712-3	-----	Xn: R22 Xi: R37/38-41 ----- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).** Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Eau.
Poudre.
Dioxyde de carbone.
Mousse.
- Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Difficilement combustible.
Danger d'explosion des poussières.
La décomposition thermique génère :
Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 2

Date : 8 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : Éviter la production de poussières.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Éviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Éviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Éviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Éviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : Acide salicylique ; Acide 2-hydroxy-benzoïque ; Acide orthohydroxy-benzoïque ; Acide o-hydroxy benzoïque.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Inodore.
- pH** : (20°C): ~ 3 (solution saturée).
- Poids moléculaire** : 138,12



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 2

Date : 8 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Point de fusion [°C]	: 158-161
T° d'ébullition initiale [°C]	: 211
Densité	: (20°C) : 1,443
Pression de vapeur [hPa]	: (100°C) : < 1
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 2 g/L (100 °C) : 70 g/L Ethanol. (20 °C) : Soluble.
Point d'éclair [°C]	: 157
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 500
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: 2,26

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Sensible à la lumière
Matières à éviter	: Oxydants forts. Bases fortes. Fer (Fe) , sels ferreux. Iode.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau.
- Oculaire	: Très irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Nausées. Vomissement. Douleurs abdominales.
- Autre	: Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Organes cible(s) : Système nerveux central. Sang. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 2

Date : 8 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 1580
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Légèrement irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Très irritant pour les yeux.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Lésions de l'estomac et de l'intestin.
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Éviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les bactéries : CE50 > 3200 mg/L/3h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 203 mg/L/24h. Toxicité pour les poissons : Leuciscus Idus CL50 : 90 mg/L.
Persistence et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 1 / 9 / 2004
Acide salicylique		SP-T-N-(ORG.)

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59